



SYNDICAT CGT DE L'HÔPITAL DE MOZE

B.P.4

07320 SAINT-AGREVE

Tél. : 06.74.47.66.40

E-mail : cgtmoze@aim.com

Site : www.cgtmoze.e-monsite.com



Compte-rendu **UNIFED (version FEHAP)** de la commission paritaire de branche du 22 octobre 2014

La CPB s'est tenue le 22 octobre 2014 en présence de la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et FO. SUD, conformément à ce qu'elle avait annoncé lors de la précédente commission n'était pas présente, n'ayant pas de mandat pour négocier dès lors que le taux proposé par UNIFED n'était pas à minima de 2,3%.

La formation professionnelle était le thème unique de cette réunion de négociation.

Les partenaires sociaux ont longuement échangé sur la liste des actions de formation pouvant être financées par des versements conventionnels et volontaires, telles que notamment l'analyse et la supervision des pratiques, les colloques, congrès, séminaires, la formation des bénévoles.

Suite à cet échange, UNIFED s'est engagée à faire de nouvelles propositions rédactionnelles permettant de prendre en compte à la fois l'ouverture qu'elle souhaite sur ces actions et les garanties dont les organisations syndicales souhaitent entourer ces actions.

Les partenaires sociaux ont également engagé la discussion sur le compte personnel de formation (CPF). Certaines organisations syndicales ont demandé à ce que certaines situations particulières (temps partiel thérapeutique par exemple) permettent aux salariés concernés d'acquérir un volume d'heures non proratisé, d'autres ont demandé à ce que soit élargie la liste légale assimilant certaines suspensions du contrat de travail à du travail effectif pour ce qui est de l'acquisition des heures de CPF.

Les organisations syndicales se sont montrées attachées à ce que soient définies des priorités parmi les formations éligibles au CPF. Elles ont également insisté sur leur souhait de voir les 0.2% versés obligatoirement à l'OPCA.

UNIFED a indiqué qu'elle allait expertiser ces demandes, elle a également indiqué que pouvait être envisagée une clause de revoyure plus particulièrement sur ce dispositif dont il est difficile d'anticiper la montée en charge.

De nouvelles dates de réunion ont été programmées.

La prochaine CPB aura lieu le 14 novembre 2014.